



Rapport du Conseil régional - ref : 1322300

Feuille de route régionale de la filière électronique

Séance plénière du 15 mars 2022

L'ambition affichée par le Conseil régional de structurer et développer la filière électronique sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine est saluée par le CESER.

Cette ambition imposera de mobiliser des investissements importants dans une stratégie de long terme que les finances régionales ne pourront pas supporter seules. Elle nécessitera la mobilisation et la contribution de l'ensemble des acteurs de la filière : fabricants de composants, fonderies, assembleurs, les secteurs et industries d'aval (santé, transports, aérien, numérique...); mais aussi du secteur bancaire et de la Banque Publique d'Investissement.

A cet égard, le CESER estime que la feuille de route ne s'inscrit pas de manière suffisamment explicite dans les politiques nationale et européenne existantes dans ce domaine. Pour massifier les financements et participer efficacement à la souveraineté industrielle électronique, la Nouvelle-Aquitaine ne peut pas agir seule, coupée des dynamiques en cours dans d'autres régions, au niveau national ou au niveau européen.

Comment la Région s'inscrit-elle dans la vision du comité stratégique de la filière? Une coopération inter-régionale est-elle envisagée? Ces questions mériteraient d'être développées dans la feuille de route.

Les besoins en formation sont bien identifiés dans le document transmis et cette question est essentielle pour le développement de la filière au regard des tensions de recrutement et des nombreux départs à la retraite à venir.

Pour répondre à ces défis, la filière devra s'attacher à valoriser socialement ces métiers dans leur diversité, développer la mixité dans les recrutements beaucoup plus affirmée qu'aujourd'hui, particulièrement à destination des femmes.

A cet égard, comme sur tous les autres aspects, le CESER regrette la non consultation des organisations syndicales de salariés et d'employeurs pour l'élaboration de cette feuille de route.

Le rétablissement d'une maîtrise industrielle, technologique durable de cette filière stratégique nécessite une politique de formation de long terme et ambitieuse, en renforçant largement les moyens de l'éducation nationale dédiés aux parcours et aux formations aux métiers technologiques, tout comme ceux de la formation professionnelle.

Si les formations en numérique permettront de combler le plus gros des besoins de la filière, le CESER souligne toutefois qu'il ne faut pas oublier les formations des ingénieurs en électronique analogique qui répondront encore à de nombreux besoins.

Enfin, le CESER note avec satisfaction que le Conseil régional a pensé cette feuille de route jusqu'au bout, en prenant en compte les aspects environnementaux liés à la lutte contre l'obsolescence programmée, au recyclage, à la réparabilité, à la maintenance et à la seconde vie des systèmes électroniques. Ces points essentiels pourraient être complétés par une réflexion sur la sobriété numérique, dont la trajectoire actuelle d'utilisation n'est pas soutenable.

Une feuille de route saluée mais qui aurait gagné à s'inscrire dans les politiques nationale et européenne

L'articulation avec les actions du Comité stratégique de filière, émanation du Conseil national de l'industrie, n'apparait pas clairement à la lecture de cette feuille de route. Or, la réussite d'une filière comme celle-ci repose sur son intégration dans des cadres nationaux, voire européens : la Nouvelle-Aquitaine ne pourra pas porter à elle seule une filière comme l'électronique. En revanche, la Nouvelle-Aquitaine peut participer activement à la construction d'une souveraineté de l'industrie électronique en s'inscrivant dans les actions nationales et européennes. Ceci permettra également de mieux anticiper les besoins futurs.

La feuille de route mériterait donc de s'inscrire plus explicitement dans les politiques nationale et européenne existantes.

Inscrire la feuille de route régionale dans les politiques nationale et européenne et expliciter les liens avec les contrats stratégiques de filières.

Pour développer cette filière électronique, les financements à mobiliser seront importants. Or, les finances locales sont de plus en plus contraintes. L'ensemble des acteurs concernés devront donc être mis à contribution. Dans cette optique, une coopération inter-régionale pourrait éviter l'éparpillement des financements et participerait à une stratégie plus globale concourant à une souveraineté nationale dans ce domaine. Le ticket d'entrée étant particulièrement élevé dans certaines spécialités, la mutualisation des efforts entre plusieurs régions parait avoir du sens pour le CESER.

Cette coopération permettra également de répartir les compétences entre les régions de manière rationnelle plutôt que de se livrer à une concurrence contre-productive.

Il conviendra également de veiller à ce que les financements nationaux et européens soient bien fléchés vers les régions concernées.

Développer une coopération inter-régionale pour massifier les financements et participer efficacement au développement d'une souveraineté industrielle électronique.

Pour développer la filière, la formation devra répondre à des défis importants

Comme il l'a déjà souligné à l'occasion de feuilles de route précédentes, le CESER regrette que les organisations syndicales de salariés n'aient pas été associées à l'élaboration de cette feuille de route régionale de la filière électronique. Le Conseil régional ne doit pas négliger une partie des acteurs d'une filière lorsqu'il formalise une feuille de route structurante car il se prive ainsi d'une force de proposition, particulièrement sur la question des métiers et des compétences.

Associer systématiquement les organisations syndicales de salariés dans l'élaboration des feuilles de route régionales et dans leur suivi.

Le CESER a bien noté que le Conseil régional veillerait à mener des actions visant à rendre ces métiers plus attractifs, notamment en direction des jeunes ingénieurs. Les défis sur cette question sont en effet importants car la filière est confrontée non seulement à un besoin de recrutement important pour faire face à son développement mais aussi à une pyramide des âges défavorable qui imposera de remplacer les nombreux départs à la retraite.

L'enjeu n'est donc pas de maintenir les efforts en matière de formation, mais de les accentuer massivement pour réaliser les ambitions affichées. Ces défis imposeront à la filière un volontarisme beaucoup plus appuyé qu'aujourd'hui en matière de mixité de la main d'œuvre, particulièrement à destination des femmes, afin de pouvoir mobiliser toutes des ressources possibles.

Développer la mixité dans les recrutements, particulièrement à destination des femmes.

Si les formations en numérique permettront de combler le plus gros des besoins de la filière, le CESER souligne toutefois qu'il ne faut pas oublier les formations des ingénieurs en électronique analogique qui répondront encore à de nombreux besoins.

Ne pas oublier les formations en électronique analogique qui répondront toujours à de nombreux besoins dans la filière. Cela doit accompagner les efforts récurrents et toujours nécessaires de formations dans le domaine majoritaire du numérique qui s'est traduit en 2020 par 7 100 déclarations d'embauches dont une grande majorité d'ingénieurs.

Si la feuille de route inclut bien la dimension environnementale, elle pourrait également proposer une réflexion sur la sobriété numérique.

Le CESER souligne avec intérêt le fait que le Conseil régional ait pensé la filière jusqu'à la question du recyclage, de la réparabilité, de la maintenance et de la seconde vie des systèmes électroniques pour la transition énergétique. Ces questions, dans la droite ligne de la feuille de route Néo Terra, sont en effet primordiales pour une filière dont l'impact environnemental est de plus en plus important.

Comme souligné à plusieurs reprises dans les travaux du CESER, la trajectoire actuelle du numérique, portée par la filière électronique, n'est pas soutenable au regard des émissions de gaz à effet de serre, de la consommation d'énergie et du besoin en métaux rares induits. Des actions d'éducation du citoyen au bon usage du numérique devront donc être développées.

Plus globalement, il conviendra de promouvoir la sobriété numérique afin qu'elle puisse être définie et planifiée collectivement dans la durée pour ne pas être subie. Elle devra concerner l'usage des citoyens mais également les process de production des entreprises.

Des actions d'éducation à l'usage du numérique et une réflexion plus globale sur la sobriété numérique devront être menées au sein de la filière.

Proposition de la commission 4 « Économie » Président : Daniel BRAUD, Rapporteure : Valérie FRÉMONT

Avec la contribution de la commission :

3 - « Environnement »

Rapporteur : Bernard GOUPY, Secrétaire : Flavien THOMAS

Vote sur l'avis du CESER

« Feuille de route régionale de la filière électronique »

143 votants 143 pour 0 abstention

Adopté à l'unanimité

Emmanuelle FOURNEYRON Présidente du CESER Nouvelle-Aquitaine